Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DE LA RÉGION BASSE NORMANDIE

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
BASSE-NORMANDIE

FORMULAIRE DE PRE-EVALUATION DES INCIDENCES NATURA 2000

Version du 3 mars 2011

NATURA 2000

AVERTISSEMENT PREALABLE : ce formulaire n'est pas adapté aux programmes, plans ou projets qui sont soumis à étude d'impact, notice d'impact ou autre rapport environnemental. La démarche d'évaluation des incidences Natura 2000 est à mener dans le cadre de ces procédures et fait l'objet d'un rapport en conformité avec les dispositions propres à chacune d'elle (exemple : étude d'impact ICPE, dossier loi sur l'eau…).
De même, un formulaire-type existe également pour les organisateurs de manifestations sportives soumis désormais au régime d'évaluation des incidences. Celui-ci est disponible sur le site internet de la DREAL de Basse Normandie : www.basse-normandie.developpement-durable.gouv.fr , rubrique "biodiversité"

A quoi sert ce formulaire ?
Les projets qui ont lieu dans ou à proximité d'un site Natura 2000 ne doivent pas avoir d'incidences sur la biodiversité qui a justifié leur désignation.
Ce formulaire permet de répondre aux questions préalables suivantes : mon projet est-il susceptible d'avoir une incidence sur un site Natura 2000 ? Quels sont les points-clés de mon projet sur lesquels l'administration portera son attention ?
Ce formulaire est avant tout destiné aux porteurs de projets qui estiment pouvoir démontrer simplement à l'administration l'absence d'incidence prévisible de leur projet sur un site Natura 2000. ***On entend ici par "projet" l'ensemble des documents de planification, les projets, les manifestations sportives, les travaux…*** *soumis réglementairement à évaluation d'incidences. Le formulaire permet, par une comparaison entre le projet et les enjeux du site Natura 2000, de réaliser une première évaluation de son incidence sur un site Natura 2000 et de s'affranchir d'une étude approfondie s'il peut être démontré par ce formulaire l'absence d'incidence.*

Par qui ce formulaire doit-il être renseigné ?
Ce formulaire est à remplir par le ***porteur du projet****, avec les informations qui lui sont accessibles. Vous trouverez des adresses utiles en page 8 pour vous aider. Il est possible de mettre des points d'interrogation lorsque le renseignement demandé par le formulaire n'est pas connu.*
Ce formulaire fait office d'évaluation des incidences Natura 2000 lorsqu'il permet de conclure à l'absence d'incidence, après évaluation des impacts et présentation d'un argumentaire étayé en ce sens

Pour qui ?
Une fois complété, ce formulaire doit être fourni au ***service administratif instruisant le projet*** *pour lui permettre de poursuivre l'instruction de la demande d'autorisation.*

/! Joindre **obligatoirement** une carte de localisation précise du projet (emprise temporaire et définitive du projet, du chantier, des accès…) sur une carte au 1/25 000e, un plan descriptif du projet (plan de masse, plan cadastral, etc.). Le cas échéant, joindre une carte illustrant l'étendue géographique du territoire sur lequel les incidences peuvent se faire sentir.

Coordonnées du porteur de projet :

Intitulé du projet : Restauration du site des Prés Jean

Nom du demandeur : Chevreau Johannic

Société : Parc naturel régional Normandie Maine

Commune(s) et département(s) concernés par le projet : La Bellière (61) et Le Cercueil (61)

Adresse du demandeur : 1 Route du Château, CS 80005 61 320 Carrouges Cedex

Téléphone : 06 81 02 85 21 Fax : .....

Email : johannic.chevreau@parc-normandie-maine.fr

1.Description du projet

Joindre si nécessaire une description détaillée du projet sur papier libre en complément à ce formulaire.

a. Nature du projet

Préciser le type d'aménagement envisagé (exemple : canalisation d'eau, création d'un pont, mise en place de grillages, curage d'un fossé, drainage, création de digue, abattage d'arbres, création d'un sentier, manifestation sportive, etc.).

Les opérations envisagées sont les suivantes : : restauration de l'ensemble des clôtures et barrières (4 000m linéaire) ; entretien des haies bocagères (3 000m linéairer broyage et/ou fauche avec exportation des emprises prairiales (environ 26 ha) ; décapage expérimental des secteurs monospécifique à fougère aigle (4.5 ha) ; restauration de trois mares ; restauration de la fonctionnalité de la zone humide par l'effacement des drains (1000mL).

D'autres opérations viendront dans un second temps telles que la remise en pâturage et la réappropriation du site en tant qu'espace pour la sensibilisation à l'environnement.

b. Localisation et cartographie

Département : Orne

Commune(s) : La Bellière (F73; F74; F75 et F71) et Le Cercueil (A255)

Le projet est situé sur un ou plusieurs site(s) Natura 2000 : ☑ Oui ☐ Non

Nom du site : Sites d'Ecouves code FR2500100

Nom du site : ..... code FR25.....

Hors site Natura 2000 ☐ A quelle distance ?

A .....(m ou km) du site (nom) : .....

A .....(m ou km) du site (nom) : .....

c. Etendue du projet

Emprise au sol du projet : 30,5 ha (m² / ha)
ou classe de surface approximative (cocher la case correspondante) :

☐ < 100 m²
☐ 100 à 1 000 m²
☐ 1 000 à 10 000 m² (1 ha)
☐ > 10 000 m² (> 1 ha)

- Emprise linéaire en phase chantier : ..... (m / km)
- Emprise linéaire en phase d'exploitation ou de fonctionnement : ..... (m / km)

Préciser si le projet comportera des aménagements connexes (exemple : voiries et réseaux divers, parking, zone de stockage, etc.). Si oui, décrire succinctement ces aménagements.
Pour les manifestations sportives : décrire les infrastructures permanentes ou temporaires nécessaires, logistique, nombre de personnes attendues.

Des zones de stockage temporaires des rémanents (produits de la fauche et du broyage, produit de l'élagage) seront potentiellement à prévoir sur les espaces portant et à faible intérêt écologique (espace dominés par la fougère aigle).
Le produit du décapage sera stocké sur le site sous forme de merlon sur les portions non humides du site (lisières sud et nord).

d. Durée prévisible et période envisagée du projet :

- Projet, manifestation : ☑ diurne / ☐ nocturne

- Durée précise si connue : ..... (jours / mois)
ou durée approximative en cochant la case correspondante :

☐ < 1 mois
☐ 1 mois à 1 an
☑ 1 an à 5 ans
☐ > 5 ans

- Période précise si connue : ..... (de tel mois à tel mois)
ou période approximative en cochant la(les) case(s) correspondante(s) :

☐ Printemps
☐ Eté
☐ Automne
☐ Hiver

- Fréquence :

☐ chaque année
☐ chaque mois
☑ autre (préciser) :

Le projet de restauration est prévue sur 3 années consécutives (2026-2028) avec la finalité d'une remise en fauche et pâturage de l'ensemble de l'emprise.

e. Entretien / fonctionnement / rejet

Préciser si le projet ou la manifestation générera des interventions ou des rejets dans le milieu naturel durant sa phase d'exploitation (exemple : traitement chimique, débroussaillage, curage, rejet d'eau pluviale, pistes, zones de chantier, raccordement réseaux...). Si oui, les décrire succinctement (fréquence, ampleur, etc.).

Pas d'intervention autre que celles notifiées dans le 1.a
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

f. Budget

Préciser le coût prévisionnel global du projet.

Coût global du projet :...279 000 €.....
ou coût approximatif (cocher la case correspondante) :

☐ < 5 000 €
☐ de 5 000 à 20 000 €
☐ de 20 000 € à 100 000 €
☑ > à 100 000 €

2.Caractérisation de la zone d'influence du projet

La zone d'influence d'un projet est plus grande que la zone d'implantation, elle est fonction de la nature du projet et des milieux naturels environnants. Les incidences d'un projet sur son environnement peuvent être plus ou moins étendues (poussières, bruit, rejets dans le milieu aquatique…).

Cocher les cases ci-dessous selon la nature de l'influence à distance du projet et délimiter cette zone d'influence sur la carte au 1/25 000 ou au 1/50 000.

☐ Rejets dans le milieu aquatique
☐ Émission de poussières, de vibrations
☐ Pollutions chimiques
☐ Réalisation de pistes de chantier, circulation
☐ Réalisation de parkings, de stationnements
☐ gestion et circulation du public
☐ Rupture de corridors écologiques
☐ Perturbation d'une espèce
☐ Bruits
☐ Autres incidences .....

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DE LA RÉGION BASSE NORMANDIE

3.Milieux naturels et espèces Natura 2000

Cette partie est consacrée à un état des lieux écologique de l'emprise et de la zone d'influence du projet.

Renseigner les tableaux page suivante en fonction de vos connaissances, et joindre une cartographie de localisation approximative des milieux et des espèces d'intérêt européen.

Afin de faciliter l'instruction du dossier, il est fortement recommandé de fournir quelques photos du site. Préciser ici la légende de ces photos et reporter leur numéro sur la carte de localisation.

Photo 1 : .....

Photo 2 : .....

Photo 3 : .....

LISTE DES HABITATS NATURELS CONCERNÉS :

TYPE DE VEGETATION (Habitats naturels)		Commentaires sur l'incidence du projet
Milieux ouverts	**Prairies naturelles**	
	Prés maigres	Fauche avec export
	Landes sèches	
	Haies	Feront l'objet d'un entretien par élagage
	Arbres têtards	
	Autres : Ourlet à fougères aigle	Feront l'objet d'une fauche avec export et d'une expérimentation de décapage.
Milieux forestiers	**Forêt de feuillus**	
	Landes boisées	
	Autres :	
Milieux rocheux	**Falaises, escarpements**	
	Affleurements rocheux	
	Eboulis	
	Cavité à chauve-souris	
	Autre :	
Milieux humides et aquatiques	**Marais**	
	Landes humides	
	Mares	
	Fossés	
	Cours d'eau	
	Herbiers aquatiques	
	Etangs	
	Tourbières	
	Gravières	
	Prairies humides	Fauche/Broyage avec export selon le niveau de piquetage par les ligneux
	Autre :	
Milieux littoraux et marins	**Falaises**	
	Récifs	
	Herbiers de zostères	
	Plages et bancs de sable	
	Dunes	
	Prés salés	
	Lagunes	
	Autres :	
Autre type de milieu	**.....**	

LISTE DES ESPECES DE FAUNE ET DE FLORE CONCERNÉES :

Précisez les espèces d'intérêt européen présentes
(consultez la liste jointe en annexe pour vous orienter) :

GROUPES D'ESPÈCES	Nom de l'espèce	Commentaires sur l'incidence du projet
Plantes	5 espèces considérées comme d'intérêts mais non inscrites dans la DHFF	Absence d'intervention entre mars et aout
Mollusques		
Crustacés		
Insectes	Damier de la succise	Mise en défens des zones d'observation du papillon et/ou intervention uniquement en dehors de la période nécessaire au cycle larvaire du papillon (mars à octobre)
Poissons		
Amphibiens, reptiles	Triton marbré	Intervention sur les mares uniquement à l'automne
	Vipère péliade	Absence d'intervention entre mars et septembre + maintien de fourré
Oiseaux		
	Pie grièche écorcheur	Maintien de fourrés
Mammifères		

4.Incidences du projet

Décrivez sommairement les incidences potentielles de votre projet sur les espèces et sur les habitats naturels d'intérêt européen, en phase chantier et en fonctionnement.

Destruction ou détérioration d'habitat naturel (indiquer type d'habitat et surface) :

En cas de respect des périodes d'intervention et de la portance des sols : absence de détérioration des habitats naturels

En conclusion, y-a-t-il un risque de destruction d'habitat naturel : □ Oui ☑ Non

Destruction d'espèces ou d'habitat d'espèces (indiquer ces espèces) :

En cas de respect des périodes d'intervention et de la portance des sols : absence de desotruction d'espèces ou d'habitat d'espèces

En conclusion, y-a-t-il un risque de destruction d'espèces ou d'habitat d'espèce : □ Oui ☑ Non

Perturbations d'espèces (reproduction, repos, alimentation, migration…):

En cas de respect des périodes d'intervention : absence de peerturbation des espèces ou habitat d'espèces

En conclusion, y-a-t-il un risque de perturbation d'espèces : □ Oui ☑ Non

Mesures d'anticipation relative au projet

Une identification des cheminements d'exploitation (baliser sur le terrain) sera réalisée en amont des travaux afin de limiter au strict minimum le déplacement des engins pour les opérations qui le nécessitent ;

tous les engins présents sur le site seront tenus d'utiliser des huiles biodégradables et devront disposer d'un kit de dépollution en cas de fuite accidentelle d'hydrocarbures.

5.Conclusion

Il est de la responsabilité du porteur de projet de conclure sur l'absence ou non d'incidences de son projet.

A titre d'information, le projet est susceptible d'avoir une incidence lorsque :
- un habitat naturel d'intérêt européen risque d'être détruit ou dégradé dans un site Natura 2000.
- une population ou un habitat d'espèce d'intérêt européen risque d'être détruit ou perturbé dans un site Natura 2000.

Le projet est-il susceptible d'avoir une incidence sur un site Natura 2000 ?

☑ **NON** : ce formulaire accompagné de ses pièces, est remis au service instructeur avec la demande d'autorisation ou avec la déclaration. Si le service instructeur valide cette conclusion, il ne vous sera pas demandé d'évaluation d'incidences plus détaillée.

☐ **OUI** : ce formulaire doit être complété par une évaluation d'incidences plus étayée qui sera remise au service instructeur avec la demande d'autorisation ou avec la déclaration. Cette évaluation d'incidence devra détailler les mesures d'évitement, de réduction ou de compensation de l'incidence du projet sur les habitats et les espèces d'intérêt européen.

A (lieu) : Le (date) :	Nom, fonction et signature :

Où trouver l'information sur Natura 2000 ?

Informations de base :
Site Internet www.natura2000.fr

Informations sur la procédure d'évaluation d'incidences Natura 2000
Demandez « L'Indispensable livret sur l'évaluation des incidences Natura 2000 » à la DREAL

Fiches descriptives des sites Natura 2000 de Basse-Normandie, Document d'objectifs de chaque site Natura 2000 :
Site Internet de la DREAL : www.basse-normandie.developpement-durable.gouv.fr

Carte des sites Natura 2000
*Site de cartographie en ligne de la DREAL (**CARMEN, onglet Patrimoine naturel) :***

Carte d'identité officielle des sites Natura 2000 (Formulaires Standards de Données) :
Site du Muséum d'Histoire Naturelle http://inpn.mnhn.fr/isb/naturaNew/searchNatura2000.jsp

Conseils et expertise pour chaque site :
Liste des opérateurs Natura 2000 de Basse-Normandie sur le site internet de la DREAL.